

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/10/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 5 Octobre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de LIGNOL s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUKANDJA Laurent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/09/2026.

Présents : M. BOUKANDJA Laurent, Maire, Mmes : BELLEC Yolande, BOUÉDEC Vincianne, CHOLEY Sylvianne, HATOUM Adélie, LE BARTZ Martine, LE YAOUANQ Carole, SIMON Nicole, WILLERY Jessica, MM : DELCOURT Xavier, GUESNEY Sébastien, HEMONIC Vincent, LE HYARIC Patrick, PHILIPPE Adrien, PHILIPPE Laurent

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE
Le : 06/10/2026
Et
Publication ou notification du :

A été nommée secrétaire : Mme CHOLEY Sylvianne

66_2026 – Désignation d'un secrétaire de séance

Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-15,

CONSIDÉRANT l'obligation faite au conseil municipal de nommer un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance,

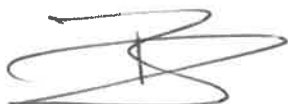
CONSIDÉRANT la proposition faite de procéder à cette nomination par un vote à main levée,
CONSIDÉRANT que Madame CHOLEY Sylvianne se présente comme secrétaire de séance,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- NOMME Madame Sylvianne CHOLEY en tant que secrétaire de séance

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 06/10/2026

Le Maire
Laurent BOUKANDJA



Le secrétaire de séance
Sylvianne CHOLEY

